

Défense de la vie, la mère de toutes les batailles

Article rédigé par *Liberté politique*, le 16 janvier 2024

À l'heure des petites combinaisons politiques et des compromissions de toutes sortes, il est bon de hiérarchiser les combats. Au-delà de toute considération partisane, quiconque vise le bien commun ne peut pas passer à côté de la défense de la vie. Alors que l'année 2024 pourrait être l'année de la légalisation de l'euthanasie en France, La Marche pour La vie organise le 21 janvier sa marche annuelle pour faire valoir une politique de défense du plus faible.

Une conjoncture maussade

Dans un an, la République et les partis de toutes « obédiences » célèbreront les cinquante ans de la loi Veil, ouvrant la voie vers la légalisation de l'avortement. Cet « anniversaire » lugubre donnera lieu à un concert de louanges autour de Simone Veil et sa loi qui auront favorisé l'élimination de millions d'enfants dans le ventre de leur mère. Banaliser et généraliser la pratique de l'avortement n'était peut-être pas l'objectif principal du texte mais le résultat est là et si l'on peut expliquer la démarche du ministre de Valéry Giscard D'Estaing, elle ne peut en aucun cas être légitimée pour quiconque entend défendre la vie de sa conception à sa fin naturelle.

Là où le discours politique s'est « libéré » sur certains thèmes comme l'immigration, il semble n'avoir jamais été aussi tabou sur la question de l'avortement. En octobre 2023, sur les ondes de [France Info](#) le chef de file du groupe LR au Sénat Bruno Retailleau, censé incarner une forme de conservatisme à droite, s'est dit le « totalement pour la loi Veil ».

Concernant la légalisation de l'euthanasie que le gouvernement entend mettre en place, les oppositions seront très limitées. Les Républicains seront divisés et le RN laissera au mieux une liberté de vote pour s'éviter une diabolisation tant honnie. On peut cependant légitimement se demander ce que vaudront les partis qui ne défendent pas une civilisation de la vie dans l'opposition une fois qu'ils seront au pouvoir. Pour les LR, on a déjà eu un aperçu, pour le RN, nous n'y sommes pas.

La droite tient les promesses de la gauche

En 1975, c'est un ministre de « centre-droit » qui a légalisé l'avortement en France sous la présidence de Valéry Giscard D'Estaing. En 2024, c'est un ministre issu des rangs de la droite qui devrait être chargé de « faire le travail ». Spécialiste des retournements de veste, Catherine Vautrin, fraîchement nommée en janvier 2024, était opposée au mariage homosexuel avant de « rétropédaler » pour rester dans le sens du vent. En 2004, celle qui était secrétaire d'État aux personnes âgées évoquait « [les démarches, inacceptables, d'euthanasie active](#) ». Aujourd'hui elle devrait faire voter un texte en faveur de ces « démarches inacceptables » sans sourciller.

L'électeur de droite politisé et sensible à la défense de la vie devrait toujours garder à l'esprit les trahisons de son propre camp. Faute de faire gagner un candidat, au moins pourrions-nous tenter de faire perdre ceux qui ont trahi.

Défendre le plus faible, c'est défendre les nôtres

Les slogans proposés par la Marche pour la vie 2024 expriment très justement l'ampleur du combat à mener : « lutter pour ceux qui ne le peuvent plus », « donner une voix à ceux qui n'en ont pas » ou encore « marcher pour ceux qui ne le peuvent pas ». Défendre le plus faible et mettre en œuvre les moyens pour le protéger dépassent par ailleurs les seules questions de l'euthanasie et de l'avortement : cela implique de favoriser une politique de soutien aux personnes handicapées, une politique de promotion de la natalité et d'envisager l'aide aux personnes âgées de manières plus généreuse.

Sans faire la promotion de la famille naturelle et de la nécessaire solidarité entre les générations, il n'y a pas de défense de la vie possible.

L'échec des partis politiques en la matière est criant. Il convient cependant de poursuivre le combat en défendant des politiques sociales pour la famille, en luttant contre les lois iniques mais aussi en proposant, par l'exemple un mode de vie sain, heureux, tourné vers les autres et pas vers un hypothétique « bien-être ». Une autre forme de témoignage existe : la manifestation, c'est ce que propose la Marche pour la vie. Si cela ne changera pas la donne dans l'immédiat, marcher avec d'autres permet de montrer que l'on existe, de savoir que nous ne sommes pas seuls et de développer notre écosystème pro-vie.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site officiel : <https://enmarchepourlavie.fr/>

Olivier Frèrejacques

Président de Liberté politique

16/01/2024 01:00